

UNION GATHERING FOR EDUCATION

WWW.RSE.UNMOUVEMENT.ORG

PREPARATION DOCUMENT



SEPTEMBER 26TH AND 27TH

**LAJEUNESSE COMMUNITY CENTER
7378 LAJEUNESSE, MONTREAL**

PARTICIPATION FEES : 20\$/PERSON

HOW TO GET THERE

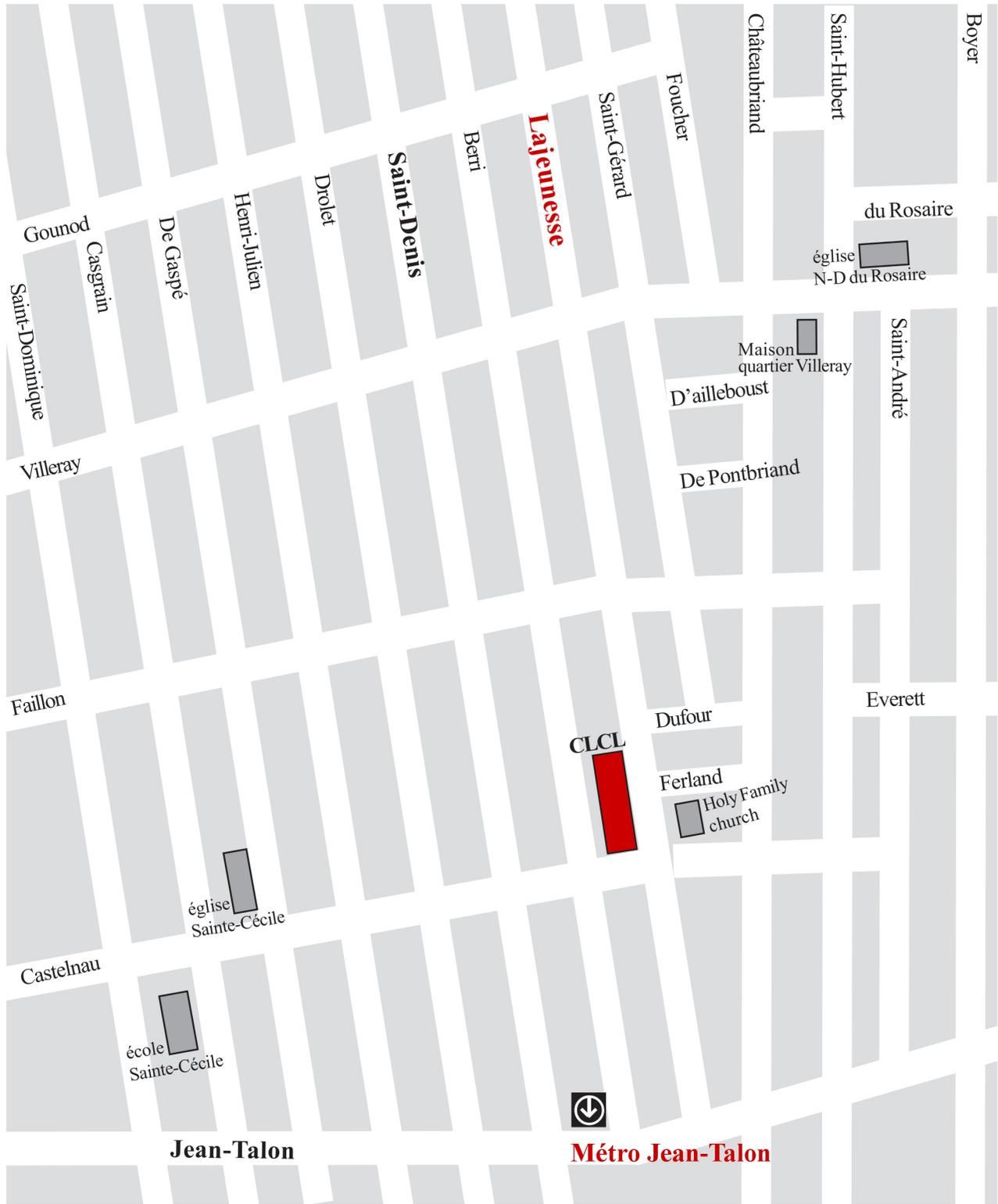


TABLE OF CONTENTS

Presentation of the Union Gathering of Education	4
Preliminary precisions	4
General presentation	4
The gathering's goal	5
Functioning	5
Suggested agenda	6
Suggested schedule	7
Suggested modalities	8
Texts of reflection	9
Proposals	18

Thanks :

Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie

An initiative of the Association pour une solidarité syndicale étudiante.

PRESENTATION OF THE UNION GATHERING FOR EDUCATION

PRELIMINARY PRECISIONS

The entirety of the proposals included in this document (agenda, speaking and vote modalities, procedure code, etc.) can be revised forthwith during the gathering. Suggested by Association pour une solidarité syndicale étudiante, the current modalities are intended as a starting point to the discussions that will take place the 26th and the 27th of Septembre.

GENERAL PRESENTATION

Since 1996, the successive Quebec governments have reduced public spending to attain "déficit zéro". According to the actual government, the more Quebec is indebted, the less it is able to maintain its services and to contribute to economic growth. Since its election in 2014, the Liberal Party of Quebec, in addition to supporting this way of doing, has cut in public services and social programs more than ever before.

The government tries to make us believe that no other way is possible. Austerity would be a fatality, it would be imperative to cease public investment and cut in social programs to restore public finances. We know it is false. We know that there are other possibilities.

The Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics has been leading a campaign for the past two years to put forward socially just fiscal alternatives that would allow to fund the services that the population needs. Thanks to the 18 solutions proposed by the Coalition Main Rouge, the state could get more than 10 billion dollars in additional revenue.

For its part, ASSÉ has been leading a campaign against austerity measures since 2013. More and more sectors of civil society are joining students to denounce the dismantlement of public services. More than ever, it is necessary to initiate a real dialogue between different groups ready to fight against the downwards levelling that the Couillard government is proposing us.

More than ever, it is necessary to maintain that the public sector employees' negotiations are stakeholders of the fight against austerity measures, of which attacks on the working conditions is a sign. It is why ASSÉ hopes to open a space of solidarity and discussion by putting in place a wide forum uniting the greatest number of local unions of the education field and student unions. The Union Gathering for Education is intended to be a non-partisan and democratic

space in which voices will be given to delegates of unions and mobilization committees. Before the magnitude of the attack and determination of the government, we deeply believe in the necessity to build a movement of solidarity to protect our public services. We launch this call and hope it will be heard.

THE GATHERING'S GOAL

The gathering's goal is to establish the basis of the collaboration between the different organisations invited and to collectively and democratically think of the action plan and demands to put forward to counter the disinvestment and reforms in the education field. In so doing, it is necessary to review the reforms and what they mean for our settings. We also have to discuss and to take a position on the alternatives and the means of action that are offered to us as actors of education and civil society.

The gathering's objective is to get to a tentative agreement that will regroup the points on which the different delegations will agree and be ready to bring and defend in their general assemblies.

FUNCTIONING

The event will happen in three steps:

1) Analysis of cuts and reforms in the education field

To make sure that all participants know of the same information on the subject of cuts and reforms enforced by the government on education, it is suggested that we hold two short presentations. The first's objective is to list the measures taken by the liberal government to reduce the academic institutions' funding, and the second will tackle the reforms suggested in the Demers report.

2) Caucus

The purpose is to have a preliminary discussion on demands that the education field should put forward in the fight to save our academic institutions and our public services altogether. It is suggested that two inter-organisational caucus be held to encourage a dialogue between people from different spheres of the education field. These caucus would notably focus on possible solutions to counter cuts and reforms in education, as well as strategies of solidarity to put forward in the fight against austerity.

3) What can we do to counter the cuts and the reforms in the education field?

The gathering's purpose being to find an answer to this question; a moment will be reserved so that the different local organisations can discuss practical proposals of common demands.

SUGGESTED AGENDA

1.0 Call to order

2.0 Procedures

2.1 Presidium and procedure code

2.2 Gathering modalities

2.3 Agenda

3.0 Presentations

3.1 Presentation on the impact of cuts in the education field

3.2 Presentation on liberal reforms in higher education

4.0 Action plan

4.1 Inter-delegations caucus to discuss the state of mobilization and the action plan

4.2 Deliberative

5.0 Bilan

SUGGESTED SCHEDULE

FRIDAY

19h00 à 21h00 Reception and registration

SATURDAY

8h00-9h00 Breakfast and registration

9h00 Call to order

12h30 à 13h30 Dinner

19h00 Adjournement

19h15 Supper

SUNDAY

8h00-9h00 Déjeuner

9h00 Réouverture

12h30-13h30 Dîner

13h30 Call to order

17h00 Levée

SUGGESTED MODALITIES

The following modalities are suggested by Association pour une solidarité syndicale étudiante¹.

1) That the members of the national executives be present without the right of speech, proposal or presentation.

This modality's purpose is to open a discussion space for local organisations to invest.

2) That the set of local unions of the education field, as well as the set of local student unions, all affiliations aside, be invited to participate to the gathering.

The principle is quite simple: each union and student union will have one vote in order to make it possible to take the pulse of the entirety of the education field and to develop a true portrait.

3) That the mobilization committees be invited to participate; that only the local unions and the student unions have a right to vote according to the principle of one vote by organization.

Since mobilization committees tend to be greatly invested in current struggles to preserve the education system, it is suggested that they have a right to speak during the gathering. Although, in order to make sure of the participants' accountability and to also make sure that a union, a student union or a particular region is not overly represented, only union and student union delegates will have the right to vote. In the case that a mobilization committee be the only representative of its organization, the committee will be able to obtain a voting right.

4) That each delegation be composed of a maximum of three delegates mandated by their union or committee. That in each delegation, there be a maximum of two men.

In order to avoid an oversized turnout for logistical reasons, it was agreed that each delegation could not contain more than three people. To encourage women's participation in the political sphere, it is asked of delegations that they do not contain more than two men. Thus, for a union or student union to have a delegation of three people, a minimum of one woman must be part of it.

¹ Proposals in the current preparation document must be picked up by a union or student union in order to be processed during the gathering. They are not default procedures.

TEXTS OF REFLECTION

DÉPASSER LE CORPORATISME POUR UN RAPPORT DE FORCE FONDÉ SUR LA SOLIDARITÉ

Auteur : Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM)
Déposé le : 27 août 2015

Le SÉSUM est un syndicat de l'Université de Montréal qui représente les étudiant.e.s salarié.e.s en tant qu'auxiliaires d'enseignement et de recherche ainsi que les assistant.e.s techniques. Comme c'est le cas pour les onze autres syndicats québécois du même type, la nature de nos effectifs fait en sorte que nous avons à la fois un pied dans les associations étudiantes et un pied dans le monde syndical. Comme plusieurs autres sections locales universitaires, nous sommes présentement en période de négociation de notre convention collective et, par conséquent, nous pouvons exercer légalement notre droit de grève. Naturellement, comme dans l'entièreté du secteur public, nous goûtons l'amertume de l'austérité en voyant se dessiner une dégradation de nos conditions de travail.

Nous proposons ici un court texte dans le but de stimuler la participation au Rassemblement Syndical en Éducation (RSÉ) et les réflexions qui y auront lieu. Face aux politiques d'austérité d'un gouvernement de plus en plus autoritaire, nous croyons qu'il est urgent de construire un rapport de force que seule peut nous permettre une solidarité intersyndicale dépassant les frontières corporatistes que nous impose le modèle syndical actuel. Cette rencontre représente donc l'occasion du contexte actuel afin de tracer les premiers ponts non seulement entre étudiant.e.s et employé.e.s de tous les niveaux du parcours scolaire – ce vers quoi nous orienterons nos arguments – mais également d'entamer un mouvement qui pourra éventuellement dépasser le secteur de l'éducation afin qu'on puisse se réapproprié nos lieux de débats ainsi que les moyens de pression pour contrer les politiques d'austérité.

Comme l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) argumente dans plusieurs études, l'austérité est présentée avant tout comme une fatalité liée à un contexte économique où l'État ne disposerait pas des fonds suffisants pour assurer les services publics et le maintien des conditions de travail actuelles. Face à cette situation, le gouvernement préfère couper dans les dépenses cruciales plutôt que de chercher des solutions de rechange au travers d'une meilleure répartition des richesses. Dans le milieu de l'éducation, les conséquences de l'austérité se traduisent par une augmentation de la taille des classes à tous les niveaux d'enseignement afin de suivre la logique managériale qui réduit l'analyse à des termes quantifiables, ce qui amène la création de cours parfois vides de contenu et la multiplication des certificats. Autrement dit, la quantité de diplômes produits prend la priorité sur la qualité de l'enseignement offert.

Pour les études postsecondaires, cette idéologie s'accompagne également d'un désir de rentabiliser les institutions d'enseignement. Au collégial, le rapport Demers propose des modifications au financement et aux structures qui amèneraient à suivre cette même voie funeste qu'ont prise les universités. Les programmes, arrimés aux demandes du secteur privé seraient dorénavant jugés en fonction de leur utilité économique et de leur taux de diplomation comme s'ils étaient des usines à produire de la main-d'œuvre. Du même geste, les cégeps perdraient peu à peu leur vocation d'enseignement général au profit de la formation dont les acquis deviendraient éphémères et mal adaptés aux changements socioéconomiques; la liberté des départements et des professeur.e.s seraient minée; les cours génériques perdraient en importance et les institutions entreraient dans une compétition les forçant à s'engager dans des campagnes publicitaires qui dilapideraient les fonds normalement destinés à l'enseignement tout comme le font déjà les universités depuis la réforme Legault¹. Au final le rapport Demers menace donc d'imposer une visée politique qui réduirait toujours plus l'éducation à son aspect économique, favorisant ainsi sa marchandisation et, plus de cinquante ans après s'être affranchie du joug de l'Église, serait assujettie à la force du secteur privé et de l'économie.

Cette tendance est déjà bien enclenchée dans les universités, dont les changements au financement et aux programmes préfigurent déjà ceux qui s'annoncent au niveau collégial. Cela s'accompagne aussi de modifications aux subventions de recherche qui subissent à la fois les coupes de la part du fédéral et d'une préférence pour les projets ayant des retombées économiques directes et facilement quantifiables.

Du côté du SÉSUM, les auxiliaires de recherche subissent les contrecoups des compressions massives des subventions destinées à la recherche fondamentale. Quant aux auxiliaires d'enseignement, depuis le début de la syndicalisation dans les différentes universités, la bataille n'est toujours pas gagnée pour que les heures payées correspondent aux heures travaillées. Or, les pressions exercées par l'administration afin de réduire le coût de l'enseignement forcent les professeur.e.s, ou bien à exploiter davantage les correcteurs et les correctrices, ou bien à se tourner vers des modes d'évaluations plus rapides et donc, inévitablement, de couper dans la qualité de l'enseignement. Pour les assistant.e.s techniques, le manque de formation adéquate met en danger leur prestation de travail dans des endroits tels que les laboratoires, les salles de concert, etc.

En sommes, tous les syndicats du secteur de l'éducation font face à des attaques qui répondent de la même cause, celle des politiques d'austérité. Au-delà de la détérioration des conditions de travail, cette idéologie nous demande également de fermer les yeux sur le dépérissement de ce qui nous attire toutes et tous dans les métiers que nous exerçons, c'est-à-dire la transmission d'une éducation de qualité.

Bien que le Code du travail, de par son encadrement légal du droit de grève pour les travailleuses et travailleurs, limite strictement les revendications possibles des grèves syndicales aux conditions de travail (salaire, avantages sociaux, etc), le démantèlement social causé par

l'austérité nous oblige à user d'imagination afin d'élargir le combat. Pour ce faire, la stratégie du Front commun² sera loin d'être suffisante puisque son comité de négociation est lié légalement à se limiter à des considérations corporatistes et à faire fi que le monstre qu'il tente de combattre est une hydre aux milles-têtes.

Dans ce contexte, il importe de dépasser les limites corporatistes afin de se battre ensemble contre ces politiques délétères. Bien qu'une profonde refonte du système économique soit nécessaire à long terme, il existe des solutions à court terme contre l'austérité. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition main-rouge) fournit déjà plusieurs pistes de solution qui, si elles étaient toutes appliquées, permettraient de renflouer les coffres de l'État d'environ dix milliards de dollars, fournissant suffisamment de fonds pour améliorer le système d'éducation, garder les acquis des conditions de travail dans le secteur public et améliorer le système de santé. L'austérité apparaît donc comme un choix politique visant à enraciner le néo-libéralisme plutôt que comme une fatalité économique. Sur ce combat, les associations étudiantes sont également touchées et attendent que les ponts soient battis afin de mener une lutte élargie et renforcée. Mais plusieurs obstacles se dressent devant nous avant de pouvoir développer une solidarité forte et large. Nous tenterons maintenant d'en dégager quelques-uns dans le but de préparer les discussions qui auront lieu au RSÉ.

Au printemps dernier, plusieurs associations étudiantes ont débrayé et sont sorties dans les rues pour protester contre l'austérité. Le but était non seulement de défendre l'éducation, mais avant tout d'appuyer les travailleuses et les travailleurs qui s'apprêtaient à entamer un combat pour le maintien des acquis syndicaux. Si, pour plusieurs, cette grève apparaît comme un échec, nous ne partageons pas la même vision. D'abord, malgré son ampleur relativement petite en comparaison avec les grèves de 2012 et de 2005, elle peut être qualifiée d'historique en ce sens que, pour une des rares fois, le mouvement étudiant luttait pour des revendications qui ne touchaient pas directement l'éducation. En effet, le mouvement Printemps 2015 se voulait un mouvement d'appui aux travailleuses et travailleurs du secteur public afin de prôner une solidarité intersyndicale.

L'intensité des mobilisations malgré la violente répression policière aura également permis de préparer la force des contestations du 1er mai et de favoriser la réappropriation du droit de grève et du pouvoir décisionnel par certains syndicats locaux et organismes communautaires. En effet, au sein de la FNEEQ, plusieurs sections locales collégiales se sont organisées pour tenir une journée de grève illégale afin de se joindre à un mouvement de grève sociale auquel ont participé une bonne partie du milieu communautaire et plusieurs associations étudiantes. De nombreuses sections locales ont également convaincu à force d'arguments le congrès du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN d'appeler ses membres à participer à la manifestation anticapitaliste tenue cette même journée.

Malgré ces quelques gains, on ne peut nier que le mouvement Printemps 2015 a commis certaines erreurs, mais tâchons d'apprendre d'elles plutôt que de s'en apitoyer. Dans le contexte du RSÉ, ce qui importe le plus de retenir est l'incompréhension mutuelle dont font preuve les

associations étudiantes et les syndicats. Du côté étudiant, peu de gens ont compris que les lois entourant le débrayage dans le milieu du travail sont extrêmement rigides et que les sanctions sont très sévères pour ceux et celles qui choisissent de les ignorer. De plus, la culture syndicale qui tend à déléguer le choix des stratégies dans les mains des exécutifs nationaux (comme c'est le cas pour le Front commun) est complètement étrangère pour bon nombre d'associations étudiantes. Ce fossé culturel a précipité un mouvement qui, bien que pertinent en plusieurs points, s'est senti abandonné par les organisations qu'il voulait appuyer. Du côté syndical, le Printemps 2015 est apparu comme désordonné, sans revendications précises, voire un simple spasme d'utopisme et une réminiscence juvénile de la grève de 2012. Quant aux sections locales, notre propre expérience au SÉSUM nous laisse croire que les lieux de rencontre se font extrêmement rares en dehors des instances chapeautées et dirigées par les centrales ou d'autres paliers intermédiaires. Cela nous aura notamment amené.e.s à manquer le bateau pour faire le pont entre le milieu étudiant et le milieu syndical, chose pour laquelle, étant donné notre position, nous aurions été bien outillé.e.s pour accomplir. Si les espaces nécessaires pour dialoguer avec les hautes instances syndicales ou une structure permettant de fédérer des sections locales partageant plus d'affinités existaient, nous aurions pu faire connaître davantage les revendications et le mode d'organisation étudiant. Cela aurait entre autres pu contribuer à assainir l'image médiatique négative qui a discrédité le mouvement du Printemps 2015.

Les problèmes actuels à la formation d'une solidarité intersyndicale et incluant les associations étudiantes sont donc multiples. Ils se situent à la fois dans le manque de communication entre ces deux univers et dans le l'absence d'espaces de rencontre pour les sections locales qui souhaitent dépasser le cadre rigide des enjeux corporatistes imposé par les structures des centrales syndicales. Franchir ces obstacles est, selon nous, la seule option pouvant permettre de construire un puissant rapport de force face au gouvernement. À cet effet, nous croyons que le RSÉ est un événement incontournable pour franchir ces obstacles et nous tenons donc à remercier l'ASSÉ d'avoir pris l'initiative d'organiser cette rencontre dont les résultats reposent à présent dans nos mains à toutes et à tous.

Par le fait même, une telle rencontre constitue un exercice pour toutes les sections locales afin de se réapproprier les décisions d'ordre stratégique et de stimuler la tenue de débats au sein de leurs assemblées générales. En effet, les discussions qui y seront tenues viseront d'une part à établir un ensemble de revendications communes et, d'autre part, à construire une solidarité dans la contestation. Cela nous apparaît comme une nécessité, car les stratégies antisyndicales couramment utilisées laissent présager que le gouvernement tentera de diviser le mouvement en privilégiant un secteur qui, une fois une entente conclue, abandonnerait les autres à une lutte dont les rangs seraient étiolés et sans rapport de force. La seule chose qui puisse nous permettre d'avoir gain de cause est de trouver les bases afin que toutes les sections locales et les associations étudiantes soient solidaires dans la contestation, que les décisions relatives aux grèves et aux négociations soient retirées des mains d'une minorité encore plus liée par les lois et qu'elles soient réappropriées par la base qui forme le corps du mouvement syndical. En conséquence directe, le mouvement de contestation portant tout autant sur les enjeux locaux de chaque syndicat que sur des revendications visant à renverser les politiques d'austérité sera plus

à même d'établir un réel rapport de force face au gouvernement afin de protéger les conditions de travail et la qualité des services publics.

Le SÉSUM.

texte adopté en comité exécutif et élaboré par une consultation large auprès du Conseil syndical et des membres

¹ Ministère de l'Éducation. 2000. Politique québécoise de financement des universités. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Universite/PersUniv/ReglesBudgControlesFinan/1410-43.pdf

ASSÉ. 2011. Quand le capital monte à la tête. L'éducation post-secondaire dans l'économie du savoir. <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/recherche-economie-du-savoir-bonne-version.pdf>

² frontcommun.org

POUR DES COMITÉS INTERSYNDICAUX DE MOBILISATION

Auteur : Collectif d'employé-e-s et d'enseignant-e-s du Collège de Maisonneuve

Déposé le : 17 septembre 2015

Le mouvement syndical fait aujourd'hui face à un défi imposant : renverser la série de défaites dans les négociations du secteur public qui perdure depuis des décennies. La mémoire des dix dernières années est particulièrement pénible. En 2005, ce fut le décret promulgué par la loi 43 (projet de loi spéciale 142), dont la contestation juridique s'est soldée en échec total 8 ans plus tard. En 2010, ce fut une entente inacceptable avec des hausses salariales dérisoires, en deçà de ce qui avait été décrété dans la convention précédente, et dont certaines modalités étaient arrimées à une hypothétique croissance économique la province.

La grève étudiante de 2012 ayant démontré la possibilité toujours existante pour un mouvement social d'ébranler le gouvernement, les appels au retour d'une forme plus militante et démocratique du syndicalisme se font de plus en plus nombreux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures syndicales formelles.

Cependant, malgré l'accent mis sur la mobilisation des membres et leur intégration dans une structure qui a tendance à concevoir ceux-ci comme clients d'un service comme un autre, peu de propositions se sont aventurées hors du cadre de la représentation, par exemple par les appels aux syndicats locaux à rejoindre telle ou telle coalition. Seuls les Profs contre la hausse (PCLH) ont véritablement mis de l'avant l'idée d'un groupe de syndiqué-e-s autonome des structures officielles.

Là où la grève des profs du 1^{er} mai a réussi, la force qui a permis une matérialisation hors du virtuel l'idée d'une grève illégale d'un jour en résolutions d'assemblées générale et qui a soutenu les volontés de désobéissance face à une structure syndicale sur le bord de la panique, nous devons l'attribuer aux PCLH. Il y a un lien à faire entre ce dénouement, et l'autonomie des PCLH, ancrée solidement tout de même dans leur propre milieu de travail.

Naissance d'un comité intersyndical

C'est donc en partie inspirés par l'expérience des PCLH que nous avons fondé en février 2015 le comité intersyndical de mobilisation de Maisonneuve, un comité autonome composé de membres du personnel (profs, soutien et professionnels) et d'étudiants. L'objectif derrière l'ouverture de cet espace est double : faciliter les échanges entre des groupes qui se côtoient quotidiennement mais qui ont rarement l'occasion d'aborder ensemble des problématiques de nature politique et sociale, et permettre l'entraide et le partage d'information sur les différentes initiatives de mobilisation ayant cours autant entre les murs qu'en dehors du Cégep.

Derrière la création du comité on retrouve également un mécontentement envers la stratégie syndicale qui consiste à falsifier une distinction entre les négociations du secteur public et les mesures d'austérité destinées à atteindre l'équilibre budgétaire. Malgré les invitations nombreuses à le faire, notamment au printemps dernier, les dirigeants du Front commun ont toujours refusé d'inscrire la lutte actuelle des employé-e-s du secteur public dans un combat plus large à mener en tandem avec d'autres acteurs sociaux, décision qui nous apparaît autant comme un manque de solidarité qu'une erreur stratégique. Certaines personnes ont même exprimé un malaise à défendre des revendications ambitieuses, par exemple au niveau salarial en l'absence d'un refus clair et ferme des syndicats que ces revendications ne soient financées par des coupures ailleurs dans les services publics.

Notre bilan des activités du comité, ainsi que notre analyse des défis auxquels nous faisons face nous pousse à encourager aujourd'hui la mise sur pied de comités similaires dans toutes les écoles, cégeps et universités et autant que possible dans tous les autres milieux de travail où la division entre corps de métiers et allégeances syndicales règne.

En dehors des instances

Le qualificatif « autonome » mérite ici d'être précisé, car ce mot ne fait habituellement pas partie du lexique syndical. Il signifie dans ce contexte que le comité se situe en dehors des structures syndicales officielles, et que ses orientations soient établies uniquement en fonction des décisions collectives des participants et participantes, ce qui, de surcroît, ne signifie pas que le comité évolue nécessairement de façon contradictoire ou isolée des instances officielles telles que les assemblées générales.

Y a-t-il une pertinence à ce regrouper de cette façon, alors que d'autres instances intersyndicales locales et régionales existent déjà? Nous pensons que oui, car les rencontres entre représentants de nos syndicats respectifs ne sont pas de nature à engendrer une action concrète sur le terrain, ne serait-ce que parce que les exécutants syndicaux sont souvent submergés par les tâches de gestion en lien avec la convention collective. Il est urgent de regrouper toutes les forces prêtes à lutter, et ce peu importe leur fonction à l'intérieur de nos syndicats.

De surcroît, les comités de mobilisation officiels, dont l'action doit en tout temps être sanctionnée par les représentants, ne permettent généralement pas de porter l'action syndicale hors de sa zone de confort (rassemblements passifs, distribution de babioles, etc.). La pleine participation de personnes en dehors de l'unité syndicale à ces comités n'est pas non plus envisageable.

Cette méthode d'organisation répond également à notre volonté de construire des liens de solidarité tangibles avec les luttes étudiantes. Malheureusement, nous connaissons des syndicalistes qui professent une admiration pour les luttes étudiantes tout en démontrant une méfiance systématique par rapport aux initiatives étudiantes, et particulièrement lorsque celles-ci s'adressent aux travailleurs et travailleuses. Il n'est pourtant pas forcé d'appuyer les étudiants

dans toutes les circonstances pour reconnaître des éléments intéressants dans leurs modes organisationnels et leur tactiques de lutte.

À mesure que le cadre légal délimitant le droit de grève s'est rétréci au fil des années, la volonté des dirigeants syndicaux à défier ces limites s'est aussi affaiblie. Mais depuis 2012, le concept de la désobéissance civile a fait du chemin dans diverses instances syndicales, dont certaines activités de formations sur la mobilisation. Les discours de certains dirigeants vont parfois même jusqu'à affirmer sa légitimité dans le contexte actuel. Mais au-delà des mots, on est forcé de constater que c'est le statut-quo le plus total et que défier la loi d'une quelconque façon n'est jamais réellement envisagé. Le volte-face syndical du 1^{er} mai dernier n'est qu'un exemple récent. La bataille qui nous oppose au gouvernement exige de nous préparer autant que possible à défier collectivement et contagieusement la loi spéciale qui s'amène, quitte à faire fi des prescriptions des chefs qui vont nous exhorter à plier l'échine, comme cela s'est vu si souvent dans le passé.

Dépasser les promesses des présentateurs météo

On sait maintenant que les centrales syndicales prévoient de faire la grève cet automne, et c'est tant mieux car il n'en fallait pas moins. Mais quelle est la stratégie de Front commun en cas de décret? Au mieux de notre connaissance, il n'y a aucune stratégie concrète en place pour faire face à une telle éventualité, et les dirigeants misent tout sur la grève légale (ou la menace de celle-ci) pour décrocher des concessions à la table de négociation. Pourtant, « même en exerçant la grève, le gouvernement finira par décréter », fut identifié comme l'obstacle principal à la grève lors d'un sondage auprès des quelque 2500 participants et participantes à la Journée de réflexion sur la grève du Front commun en mars dernier. La base syndicale n'a que très peu confiance envers le processus de négociation, mais les dirigeants syndicaux agissent comme s'ils n'avaient aucune autre carte à jouer. Prévoyons-nous baisser les bras devant une probable loi spéciale anti-syndicale, la 37^e dans l'histoire de la province?

Il est urgent de combler du mieux que nous pouvons ce vide stratégique scandaleux, une tâche à laquelle le Rassemblement syndical en éducation cherche heureusement à contribuer. Il faut cependant reconnaître que peu importe les résolutions qui y seront adoptées, il faudra un effort soutenu pour faire cheminer ce travail au sein de nos assemblées générales respectives et leur donner corps sur nos lieux de travail et d'études. Nous croyons que le meilleur moyen d'y parvenir est par l'entremise de cette proposition pour la création de comités intersyndicaux de mobilisation.

Avec l'imminence d'une possible grève, cette proposition s'inscrit dans un contexte impérieux. Cela dit, elle n'en sera pas moins pertinente une fois la ronde actuelle de négociations terminée. Car peu importe la nouvelle convention collective qui entrera en vigueur, négociée ou non, les coupures vont continuer à faire des ravages, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de notre institution. Le dynamisme que peut insuffler ces comités à nos structures syndicales locales, en tandem avec son potentiel d'action autonome, sera un atout considérable pour la continuité de nos luttes.

Organisons-nous!

Jérôme Charaoui, employé de soutien

Pascal Fleurant-Plante, employé de soutien

Nancy Pétrin, employée de soutien

Anik Boudreau, enseignante

Julien Villeneuve, enseignant

PROPOSALS

Que le RSÉ revendique auprès du gouvernement l'application des mesures fiscales suivantes :

- L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.
- L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,5% à 15%, excluant les PME.
- L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.
- La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.
- La lutte à l'évasion fiscale.

Que le RSÉ revendique que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans les services publics, notamment dans le système d'éducation et dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public afin de garantir un accès universel à la population à des programmes sociaux gratuits et de qualité.

Proposed by: Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal

Considérant que, dans l'histoire récente du Québec, des décrets ou des lois spéciales ont rompu la solidarité entre les acteurs et actrices sociales et cassé des mouvements sociaux pourtant démocratiques;

Considérant qu'il est nécessaire de rester uni-e-s dans l'adversité pour défendre efficacement nos acquis sociaux, nos conditions de travail et la qualité de nos institutions;

Que les associations et sections locales présentes au RSÉ s'engagent, si elles sont en débrayage, à retourner en assemblée générale à la suite de tout décret ou de toute loi spéciale en considérant la grève comme un moyen encore envisageable.

Proposed by: Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal

Que le RSÉ prenne part à une journée de grève commune à l'automne dans le but de se solidariser contre les mesures d'austérité et de revendiquer un réinvestissement dans les services publics. Que lors de cette journée se tienne une manifestation unitaire dans le milieu de l'éducation. Que cette journée se tienne durant la première semaine de novembre. Que soit créé un comité ou que l'on s'organise pour qu'il y ait un suivi avec les associations participantes au RSÉ afin de coordonner cette journée.

Proposed by: Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal

Que les syndicats locaux du secteur de l'éducation et les associations étudiantes tiennent, dès le déclenchement de la grève légale en front commun, une assemblée générale portant sur l'organisation de la résistance à un éventuel décret.

Proposed by: Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin

Que les syndicats locaux du secteur de l'éducation travaillent de concert pour que l'actualisation en cours de mandat de grève du front commun soit coordonnée, collective et aille dans le sens d'une poursuite de la grève sous forme de Grève générale illimitée.

Proposed by: Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin

Considérant que le mouvement étudiant a été à l'avant-garde des mouvements sociaux ces dernières années dans la lutte contre la marchandisation de l'éducation et contre l'austérité en général;

Considérant qu'il ne faudrait pas que le mouvement étudiant s'épuise avant que les syndiqué-e-s entrent en réelle confrontation avec le gouvernement;

Considérant que nous sommes ici pour réfléchir sur une stratégie commune, mais que nous n'avons pas l'intention de dire au mouvement étudiant quoi faire;

Nous aimerions suggérer que le mouvement étudiant envisage comme stratégie de déclencher une grève au moment critique où surviendrait un décret ou une grève générale des syndiqué-

Proposed by: Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin